Amicale Laïque de Graulhet

2020

Assemblée Générale

La Courbe 6 mai 2021

RAPPORT MORAL

Il y a un an, une épidémie sans précédent au cours de ce siècle a fait irruption dans notre monde. Nous pensions qu'elle allait engendrer des contraintes sanitaires mais nous n'avions pas encore compris qu'elle allait bouleverser nos vies.

Et pourtant, cette année 2020 aura été marquée par des changements profonds. Une année blanche ? Je ne crois pas. Nous avons connu au fil des mois différentes étapes : une sidération nationale qui a bloqué l'ensemble du pays et qui nous a conduit à fermer nos Maisons de l'Enfance pendant plusieurs semaines lors du premier confinement. L'Amicale Laïque n'avait jamais fermé ses portes ! Après ce temps suspendu, membres du Conseil d'Administration et salariés ont travaillé ensemble pour nous relever et surtout relancer notre service, indispensable aux familles et surtout aux enfants.

Notre association a toujours eu comme vocation d'être présente dans la vie sociale de notre territoire. Cependant, les enjeux de cette année ont été à l'opposé de notre esprit : Comment maintenir le lien en gardant les distances ? Comment proposer des activités de loisirs sans se voir ? Comment rester innovants et solidaires sans se réunir ?

Mais nous avons relevé le défi ! Nous sommes devenus des spécialistes des protocoles sanitaires et surtout nous avons démontré que nous pouvions nous adapter en permanence afin de maintenir un service de qualité.

Je tiens à remercier tous nos salariés, directeurs, adjoints, animateurs, secrétariat et bénévoles. Ils ont su trouver les ressources pour se renouveler, amener confiance et proposer des actions aux familles. Depuis un an, ils ont fait, défait et refait tout en conservant leur éthique. Les animateurs ont gardé un lien indispensable avec les enfants par le distanciel. Nous ne pouvons pas imaginer à quel point cela a pu aider certains d'entre eux.

Dès que cela a été possible, les familles n'ont pas douté et nous ont confié à nouveau leurs enfants dans les centres de loisirs ou à la Courbe pendant l'été. La Covid-19 n'aura pas eu raison du professionnalisme de nos salariés. Ils ont relancé des projets autour de la mixité et l'égalité filles-garçons, autour du développement durable ou de l'estime de soi. Malgré des règles sanitaires strictes, les activités se sont poursuivies et nous en sommes très fiers. Nous avons préféré annuler les camps pour nous recentrer sur un accueil à la Courbe. Grâce au travail des Amicalistes, le Centre a pu ouvrir ses portes tout en respectant des règles sanitaires strictes. Je les remercie vivement pour leur réactivité afin de préparer l'été à la dernière minute et pour leur investissement sans faille. La sécurité sanitaire a été assurée puisqu'aucun cas de Covid-19 n'a été à déplorer en juillet et août.

Nous avons également poursuivi notre engagement en faveur de l'inclusion, axe fort de notre projet éducatif. Nous menons à la fois des actions pédagogiques et éducatives avec

un nombre croissant d'enfants accompagnés par des Auxiliaires de Vie Loisirs (AVL) mais également des projets structurels avec des travaux liés à l'accueil des personnes en situation de handicap.

L'année 2020 n'a pas seulement été marquée par l'épidémie. Les atteintes à la laïcité, et notamment l'assassinat de Samuel Paty, enseignant, ont provoqué désarroi et tristesse. Là aussi, l'Amicale Laïque a porté, au côté de l'Education Nationale avec laquelle elle entretient un lien indéfectible, la volonté de préserver cette valeur. Des Etats Généraux de la laïcité viennent de commencer. La jeunesse a besoin d'explication, de réflexion et de convictions pour comprendre que la laïcité est un véritable principe de liberté, d'ouverture et de respect. Notre association s'est déjà positionnée pour former, informer et participer à la pérennisation et la promotion de la laïcité.

Notre personnel a été soumis à de rudes épreuves que ce soit dans l'entourage personnel ou professionnel. Nous avons essayé de ne pas les pénaliser malgré nos incertitudes financières et de les protéger au maximum. Je souhaite une nouvelle fois leur rendre hommage car ils ont tous répondu présents à nos côtés.

Aujourd'hui une nouvelle ère s'ouvre. L'épidémie n'est pas derrière nous, elle est désormais avec nous. Nous avons appris à vivre avec. Nous avons prouvé à tous que nous pouvions nous adapter et répondre présents quelles que soient les circonstances. Pourtant, nous restons dans l'expectative et nous nous interrogeons sur notre avenir.

Si nous sommes tous d'accord pour accepter l'idée que l'année 2020 a été exceptionnelle, cela ne supprime pas nos doutes pour les années à venir, notamment quant au respect de notre convention par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Le non-paiement des subventions, notamment la part de 2,5 % d'augmentation annuelle, remet en question notre équilibre financier, fruit d'une gestion rigoureuse.

Nous avons toujours souhaité nous positionner comme un partenaire de confiance et de collaboration au service de l'ensemble de la population intercommunale, et plus particulièrement les familles graulhétoises pour lesquelles nous œuvrons au quotidien. Pour que l'Amicale Laïque continue à proposer un service de qualité à tous, il est indispensable de retravailler en toute transparence et confiance cette convention.

L'année 2021 ne sera certainement pas l'année de la sérénité retrouvée mais j'espère qu'elle se déroulera sous de meilleurs auspices. Je souhaite que nous puissions renouer avec les contacts, les rires, les blagues, les repas amicaux et que nous aurons l'honneur d'être parmi les premiers à assister au grand retour de notre chœur d'hommes de Fiesta.

Karine Renaud

TABLE DES MATIERES

Rapport moral 1
Table des matières 3
Administrateurs 4
Fiesta 5
Sport – gymnastique d'entretien 8
Les maisons de l'enfance 9
Le fonctionnement des maisons de l'enfance 9
Les temps forts des maisons de l'enfance 11
Les journées communes 16
Les projets complémentaires 17
La base de loisirs de Nabeillou 18
Parcours citoyens 20
Les classes de neige 21
Nombre d'enfants accueillis 22
La Courbe et les Camps 23
Petites vacances 23
Vacances d'été 24
Effectifs accueil la Courbe 30
Les camps 31
Les effectifs des camps 31
Personnel et intervenants 2020 32
Rapport financier 33
L'année 2020 en un coup d'oeil 53
Annexes 54
L'Amicale Laïque 54
Le projet de l'association 56
Remerciements 59

ADMINISTRATEURS

BUREAU AU 31/12/2020

- **Présidente** : RENAUD Karine
- **Vice-Présidente :** ESCOBAR Sophie
- **Secrétaire** : LAVIT Maryline
- **Trésorier** : PRADELLES Christian

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2020

- ALBOUY Daniel
- BELLIERE Jean-Louis
- CAUSSE Daniel
- CAUSSE Nathalie
- CORBIÈRE Sabine
- ESCOBAR Sophie
- LAVIT Maryline
- LAVIT Jean-Marie
- NESPOULOUS Jean
- NESPOULOUS Katia
- NOGUERA Michel
- PAULIN Stéphanie
- POUJADE Rémi
- PINEL Florence
- PRADELLES Christian
- RENAUD Karine
- RODIER Simon
- TOURROU Brigitte
- VEROVE Catherine
- ZUCHOWICZ Christian

MEMBRES D'HONNEUR

- DURAND Claude
- DURAND Pierre
- NOGUERA Michel
- ROUYRE Gabriel

REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

- SALVADOR Paul

REPRESENTANTS DE LA VILLE DE GRAULHET

- AZNAR Blaise
- ANDRIEU René
- BORDES Mélanie
- DA COSTA Céu
- DOS SANTOS FERRAO Emilia
- MIRALES Marc

COMMISSAIRE AUX COMPTES

- K. P. M. G. / S. A.

FIESTA

Où en sommes-nous ...

Bonjour à tous. Cette année 2020 aura été bien difficile pour toutes les associations. FIESTA n'y a pas échappé et si l'année avait bien commencé avec l'inauguration de la nouvelle salle du FOULON, cette prestation aura été la seule de l'année.

Dès les premières prémices de cette pandémie, les mesures de protection à mettre en place et la santé de nos chanteurs étant à privilégier, les décisions qui s'imposaient ont été respectées.

Plus de répétition, plus de concert, plus de contact...

Heureusement les réseaux sociaux et internet sont là pour garder le contact et même notre bon vieux téléphone (pour les moins aguerris à internet).

Je ne m'étendrai pas sur cette année blanche, même si nous ne sommes pas les plus à plaindre, nous nous sommes bien rendu compte à quel point FIESTA nous manquait. Plus de chant, plus de rire, plus de blague et surtout plus de contact... Vite que tout s'arrête et que l'on reprenne un rythme plus normal.

Malheureusement, pour l'instant nous ne pouvons faire que des suppositions :

- Quand nous reverrons-nous ?
- Quand ferons-nous notre assemblée générale ? Et sous quelles conditions ?
- Quand serons-nous contactés pour de nouveaux concerts

Bien malin celui qui pourra nous répondre.

Malheureusement durant cette période, FIESTA a perdu deux de ses membres. Tout d'abord Jean-François Bugnicourt et quelques jours après Christian BARDY.

Nous avons également une pensée pour tous les membres disparus des diverses associations graulhétoises.

L'occasion pour les fiesteux de se retrouver et malgré les circonstances et sans répétition, la possibilité de chanter ensemble pour accompagner et dire au revoir à nos deux amis.

Les répétitions des mercredis avaient lieu dans la maison des associations : il faut une nouvelle fois remercier les « JOYEUX PINSONS » et « GRAULHET TEMPS LIBRE », qui mettent gracieusement leurs locaux à notre disposition. En espérant y revenir rapidement.

Cette année, pour l'instant pas de changement dans le bureau. Nous attendons la prochaine AG.

Si certains chanteurs ont laissé entendre que 2020 serait leur dernière année à FIESTA, pour l'heure rien n'est acté. Nous ne les laisserons pas partir sans pouvoir les remercier à la hauteur de ce qu'ils ont donné pour FIESTA.

C'est pourquoi, malgré les conditions actuelles et dans l'espoir d'un avenir meilleur, nous renouvelons notre appel. Si vous aimez chanter et partager et pourquoi pas essayer de diriger un chœur d'hommes, (sérieux, mais parfois taquineurs) et si vous voulez tenter l'expérience FIESTA, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour cela vous avez accès :

- à notre site internet : **http://fiestagraulhet.e-monsite.com**
- et à notre page FACEBOOK : **Fiesta Graulhet**

Pour info,

La composition du bureau est la suivante :

- Président : **MOUSTROUS, Philippe**
- Vice-Président : **JARDRY, Philippe**
- Secrétaire : **VEZINET, Michel**
- Secrétaire-adjoint : **BOURGAREL, Robert**
- Trésorier : **DURAND, Michel**

Je terminerai simplement en vous remerciant vous l'AMICALE LAIQUE de GRAULHET de la part de tous les membres de FIESTA.

Merci.

SPORT – GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Monitrice : Marianne ALIBERT

Le lundi de 18h15 à 19h15

Salle des Arts Martiaux

Gymnase Robert Primault

Stade Noël Pélissou – Graulhet

LES MAISONS DE L'ENFANCE

LE FONCTIONNEMENT DES MAISONS DE L'ENFANCE

HORAIRES D'OUVERTURE

Il y a une maison de l'enfance sur chaque école élémentaire de Graulhet : Albertarié, Crins, En Gach, Victor Hugo. Elles accueillent les enfants du CP au CM2 sur le temps périscolaire.

- Le matin avant la classe de 7h45 à 8h20.
- Le midi lors de la pause méridienne de 12h00 à 13h35.
- Le soir après la classe de 15h30 à 18h15.
- Les mercredis après la classe de 11h30 à 18h15.
- Les vacances de Noël de 7h45 à 18h15.

LES EQUIPES

Les 4 maisons de l'enfance sont composées d'un directeur, de 1 ou 2 adjoints, et d'une équipe de 6 à 12 animateurs.

Albertarié

Crins

En Gach

Victor Hugo

LES LIENS AVEC L'ECOLE

Les animateurs sont un relais entre l'école, les maisons de l'enfance, et les parents.

Le travail de l'Amicale Laïque est complémentaire aux enseignements de l'école tout comme les activités extrascolaires, l'éducation des parents et toutes les relations que lient les enfants (amis et autres)

Notre travail ne s'arrête pas aux portes des maisons de l'enfance. Nous proposons également des activités pendant le temps scolaire :

Les parcours citoyens permettent aux enfants de bénéficier de notre expertise sur le développement durable (tri sélectif, démarches éco-citoyennes), la sécurité (règles de circulation, respects des usagers…), le sport (respect des règles, confiance en soi…), le patrimoine (mégisserie, architecture du graulhétois…). C'est un travail conjoint avec l'école qui répond à une loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école.

Il y a également les classes de Découverte sur La Courbe (à Busque). Nous accueillons avec hébergement des classes pour pratiquer différentes activités sportives (VTT, escalade, parcours acrobatique en hauteur…) et découvrir le milieu naturel ou l'orientation.

SERVICE BUS

Les mercredis, dans le souci de permettre au plus grand nombre d'enfants l'accès aux maisons de l'enfance, l'Association met en place un « Service Bus ». Il déplace les enfants dont les parents travaillent, entre les maisons de l'enfance et leurs activités dans Graulhet (football, gymnastique, guitare, orthophonie…).

VACANCES DE NOËL

Les vacances de Noël se déroulent comme les autres accueils : sorties et journées à thème sont programmées autour de Noël, de l'hiver et de la nouvelle année.

LIEN FAMILLES

Le lien se fait à divers niveaux. Il existe via nos supports de communication (Blog, site, documents papiers), dans le lien direct qui existe lors des accueils/départs des enfants, au travers de certains dispositifs (Accompagnement à la scolarité…) ou de journées portes ouvertes et de temps conviviaux (qui ont été très réduits cette année)

LES TEMPS FORTS DES MAISONS DE L'ENFANCE

ADAPTATION

S'il ne fallait retenir qu'un mot de cette année 2020, ce serait sans conteste celui-là.

Nous avons commencé cette année sous les meilleurs auspices, avec de nombreux projets, plusieurs pistes de travail, de réflexion. Et mi-mars, nous sommes entrés dans la pandémie.

D'abord sidérés, et imaginant que nous serions là dans un épisode de court terme, nous avons commencé par prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger nos équipes. Puis nous avons rapidement pris la mesure de cet évènement qui allait nous impacter dans la durée. La première réaction, à distance, a été de maintenir un lien avec les familles, et notamment les enfants.

Cela s'est matérialisé de diverses manières :

- Des appels aux familles les plus fragiles,
- Des vidéos de soutien en direction des enfants et en lien avec les équipes,
- Des « anim's à la maison », une page internet et des vidéos proposant des animations, défis, recettes, etc. concoctés par des animateurs de chez eux, et à faire chez soi en famille,
- Des partages de ressources à destination des familles entre les différents acteurs du territoire (Centre social, MJC, Réseau parents 81, ...)

Puis en mai, le retour sur les maisons de l'enfance. Et de ce moment jusqu'à la fin de l'année, nous nous sommes adaptés, adaptés, et encore adaptés avec pour objectif la sécurité de tous, et la volonté de préserver au maximum les enfants, de leur permettre de vivre le plus normalement possible.

Nombre de protocoles se sont succédés, auxquels il a fallu s'adapter lieu par lieu, parfois dans des délais très courts. Il y a eu de la manutention (beaucoup), des désinfections (beaucoup également) et une charge mentale importante pour les équipes dont nous voulons saluer ici l'engagement. Elles ont également été mobilisées en dehors de leur temps d'intervention classique, pour venir en soutien de l'organisation des écoles.

Car elles ont fait en sorte que la vie reprenne ses droits « presque » comme avant, avec des animations, du lien, des échanges, etc. Elles ont redoublé d'imagination pour maintenir tout ce qui était possible. Lorsque ça ne l'était pas, comme les visites en maison de retraite, le lien a été maintenu via des correspondances et échanges de dessins ou de fresques.

Ainsi les enfants ont pu faire de l'activité physique, des grands jeux, des journées à thèmes, des animations en internes avec des intervenants, des créations manuelles, artistiques, etc. et tout ce qui fait une vie d'enfant en centre de loisirs périscolaire.

LA MAISON DE L'ENFANCE DE L'ALBERTARIE

FORMATION MEDIATION PAR LES PAIRS

L'équipe d'animation a suivi plus de 30h avec l'association Coop-hérons pour accompagner les équipes à former les enfants à la médiation par les pairs. L'objectif est de permettre aux enfants, autant que possible, de résoudre leurs conflits entre eux, en étant accompagnés par un enfant médiateur. Un groupe d'enfants médiateur a été formé avec les outils nécessaires afin d'être à l'aise dans leurs missions.

ATELIER MEDIATION

Un atelier Méditation est proposé aux enfants de CP/CE1 dans le cadre des NAP le vendredi de 16h à 17h. Yoga, Brain gym et Sophrologie permettent à chacun de se retrouver dans un moment de calme et de sérénité. Les enfants attendent le vendredi soir avec impatience pour assister à l'atelier. Un moment pour soi où il n'est pas rare d'entendre quelques petits ronflements.

ATELIER « ZERO DECHET »

Le lundi soir dans le cadre des NAP, les enfants du cycle 3 participent à un atelier « zéro déchet ». L'objectif est de les sensibiliser à la préservation de l'environnement et d'apprendre à fabriquer des produits ménagers, des cosmétiques naturels ou autres objets du quotidien pour limiter nos déchets. Ex : bee wrap, éponge Tawashi, baume à lèvre naturel, savon solide, …

LES MERCREDIS

Les journées à thème : à la découverte d'un pays, d'une région et/ou d'une fête traditionnelle, ce sont des moments de partage de culture, qui commencent autour d'un repas. Cette année, les enfants sont passés par le Portugal, le nouvel an chinois…

LA MAISON DE L'ENFANCE DE CRINS

Toutes ces activités, tous les projets sur lesquels sont faits un focus ici (et les autres graffitis, dessins, activités scientifiques, rugby…) sont mis en place avec le souci du bien-être de l'enfant et celui de favoriser la mixité filles-garçons.

A LA DECOUVERTE DU MONDE

Faire découvrir aux enfants différents modes de vie ou cultures au travers d'activités sportives et créatives. Les activités s'inspirent des us et coutumes des différents pays.

COURT METRAGE

Découverte et apprentissage de la vidéo, de la réalisation, de la prise de vue… Réalisation par un groupe d'enfants de petits films. Ils inventent l'histoire, imaginent les costumes, écrivent le scénario et les dialogues. Ils réalisent eux-mêmes le tournage.

DANSE ET HIP-HOP

Renforcer et valoriser les qualités de certains enfants concernant cette pratique.

La danse et notamment le hip-hop est une pratique relativement bien maîtrisée par les enfants de Crins. Cette activité leur permet une réelle mise en valeur de leurs compétences, là où souvent ces mêmes enfants sont en échec dans le système scolaire.

PROJETS ENVIRONNEMENT

En lien avec l'école, des projets se mettent en place autour de l'environnement.

- Le moins de plastiques possible : sensibilisation autour du respect de l'environnement dans le but d'un changement de pratiques. Peser toute la semaine les déchets en plastique et les emballages provenant du goûter afin d'arriver petit à petit à les éliminer un maximum.
- Le traitement des déchets alimentaires : Mise en place d'un compost en lien avec un jardin pédagogique avec les déchets alimentaires de la cantine. Sensibiliser et apprendre aux enfants à trier les déchets alimentaires qui se compostent ou pas.

LA MAISON DE L'ENFANCE D'EN GACH

LES GRANDS JEUX DE LA PERIODE

A chaque période entre deux vacances son grand jeu. Mise en scène, décors, costumes et ambiance sont au rendez-vous de ces journées exceptionnelles. L'ambiance est là pour 3 jours de jeux autour du thème. Les CP/CE1 commencent, suivent les CE2/CM, puis le mercredi tout le monde participe.

INTERGENERATIONNEL

Le projet est habituellement articulé autour de temps d'échanges réguliers, les vendredis soirs, à la maison de retraite S^{t} François. Une animatrice et 14 enfants y participent régulièrement. Depuis le confinement, malgré l'impossibilité de se rencontrer, les échanges de dessins, messages et diverses attentions continuent entre les enfants et les personnes âgées.

LE JARDINAGE

Plusieurs animateurs accompagnent également un projet autour d'un jardin pédagogique à proximité de la maison de l'enfance. Au programme paillage, semis, plantations, arrosage et bien sûr le ramassage une fois que les plantations sont à maturité. Il y a aussi une part de création pour embellir le jardin. Ces créations manuelles servent aussi à identifier les différents éléments du jardin.

CAHIER DE LIAISON ET CARTE CONFIANCE

Notre travail éducatif avec le système de carte confiance perdure. Cela responsabilise les enfants dans leur choix de comportement en les incitant à réparer leurs erreurs pour éviter de les reproduire en permanence. Un suivi éducatif est fait grâce au « lien », le cahier de liaison crée pour établir une communication avec les parents.

LA MAISON DE L'ENFANCE DE VICTOR HUGO

PROJET JARDIN ECO-CITOYEN

Plusieurs animateurs proposent un projet autour d'un jardin pédagogique à proximité de la maison de l'enfance. Au programme paillage, semis, plantation, arrosage et bien sûr le ramassage une fois que les plantations sont à maturité. Cette année il y a eu des aromatiques, des fraises, des fleurs, un potager avec tomates cerises, salades et courgettes… Un espace compost et un hôtel à insectes ont également été mis en place.

L'INCLUSION

Dans la continuité de l'école, un travail est mené sur l'inclusion des enfants de la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). De manière générale, en lien avec d'autres acteurs sur le territoire, ce travail est également mené au sein de l'école, au travers de la mise en place de postes AVL (Auxiliaire de Vie et Loisirs) pour mieux prendre en compte les besoins des enfants les plus en difficulté et des équipes qui les reçoivent.

SPORT

Avec la présence de plusieurs brevets d'état ou animateurs spécialisés dans l'équipe, le sport a une place importante dans les activités proposées avec régulièrement de l'initiation au vélo, de la gymnastique et des séances à la piscine.

LA SALLE DES GRANDS

Un projet a été mené avec les CM pour réinvestir une salle pour eux. Les enfants ont participé à la réfection de la salle et à son aménagement. L'objectif étant de les impliquer dans la vie du centre et de leur permettre de mieux s'approprier, et donc de mieux respecter, leur environnement.

PROJET ARTISTIQUE

En partenariat avec la médiathèque de Graulhet, des visites et rencontres avec l'artiste sculpteur Gilbert Legrand ont été organisées pour permettre la découverte de son univers et de sa technique sur le détournement d'objets du quotidien. L'artiste est venu nous rencontrer 3 fois sur le centre de loisirs. Les « œuvres » crées par les enfants seront bientôt exposées à la médiathèque.

LES JOURNEES COMMUNES

- Journées « spéciales » :

Carnaval dans les rues de Graulhet
(mercredi 11 Mars)

Les journées communes ont lieu une fois par trimestre. Chaque maison de l'enfance supervise l'organisation de l'une de ces journées

Elles regroupent traditionnellement les enfants des 4 maisons de l'enfance, mais aussi de plusieurs autres centres de loisirs de l'agglomération.

En cette année exceptionnelle, le carnaval a pu se dérouler normalement, juste avant le premier confinement, sur le thème de « La planète ». Les enfants ont défilé, dansé, fait du bruit, mais avec une démarche écologique mieux pensée qu'habituellement (moins de véhicules, de déchets de goûter, confettis biodégradables, etc.)

Fête du Jeu
(mercredi 14 octobre)

Pour la fête du jeu et le spectacle, impossible de réunir tout le monde au même endroit. Pour l'un comme pour l'autre, des évènements ont été organisés en simultané, mais sur chacune des maisons de l'enfance.

L'objectif était à la fois de ne pas perdre ce lien qui est important, de garder la dimension festive et évènementielle, tout en garantissant la sécurité de chacun.

Spectacle de Noël
(mercredi 16 décembre)

LES PROJETS COMPLEMENTAIRES

Des actions sont menées en fonction des axes du Contrat de Ville (CAGG, CAF, Département Etat et Région). La commune de Graulhet bénéficie de ce dispositif au travers de budgets supplémentaires sur dépôt de dossiers pour la mise en œuvre de projets dans les quartiers prioritaires.

LE PROJET CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE)

Dans ce cadre, un travail est mené autour de « l'estime de soi ». Il s'adresse à des enfants identifiés avec l'école pour lesquels le manque de confiance en eux semble être un frein à la réussite scolaire. Sur chacune des maisons de l'enfance, des animatrices et une volontaire en service civique accompagnent les enfants à comprendre et à exprimer leurs émotions pour mieux identifier leurs ressentis, leurs qualités, leurs compétences et favoriser leur évolution. Ce travail se fait en lien étroit avec les familles qui sont régulièrement invitées, par des exercices à la maison ou des participations aux ateliers, à accompagner ce processus.

A l'école d'En Gach avec Julie Volontaire en service civique

Le projet est renforcé par un accompagnement des enfants quant à l'organisation des devoirs, des apports méthodologiques, de l'ouverture culturelle et de la recherche d'autonomie.

LA BASE DE LOISIRS DE NABEILLOU

2020, une année particulière :

En raison de la crise sanitaire due au COVID 19, des différents confinements et protocoles mis en place, seulement 189 demi-journées enfants ont été effectuées en 13 mercredis après-midis sur la base de loisirs de Nabeillou (338 en 2019). Très peu de journées enfants ont pu être réalisées les soirs après la classe dans le cadre des NAP.

Le challenge sportif qui rassemble généralement les enfants des 4 maisons de l'enfance à Nabeillou a pu être organisé différemment mais à La Courbe. Chaque centre venait individuellement participer aux activités proposées. C'est la maison de l'enfance de l'Albertarié qui a remporté le challenge sportif ALG 2020.

- De janvier à mi-mars : VTT, IPS,
- De mi-mars à juin : Interruption Covid-19
- De septembre à octobre : Challenge sportif,
- De novembre à décembre : Accrobranche, escalade, VTT.

Encourager les pratiques sportives au contact des éléments, tout en les respectant, c'est favoriser l'accès des jeunes aux valeurs éducatives qu'elles portent. Les sports de nature complètent les activités traditionnelles pour partir à la découverte de la nature, la comprendre, apprendre à la respecter et la partager. Ils sont un outil de sensibilisation.

Dépassement de soi, plaisir du partage, sensation de liberté ou expériences nouvelles sont des expressions fréquemment évoquées dans ces activités. Elles laissent peu de temps à la passivité et impliquent pour le pratiquant d'être un acteur volontaire et engagé car elles demandent un effort soutenu.

ESCALADE

Savoir grimper c'est franchir des obstacles verticaux sur des terrains présentant des contraintes variées et, de ce fait, acquérir de nouvelles formes de motricités. Cette activité favorise un développement harmonieux du corps.

C'est la découverte d'une activité inhabituelle, qui amène à se dépasser, à maîtriser ses émotions, à être vigilant aux consignes de sécurité pour soi, et pour les autres que l'on assure.

VTT

Les séances permettent d'améliorer des qualités d'endurance, de coordination, et d'équilibre, de développer une aisance motrice particulière, de s'initier aux règles de sécurité et de circulation, de s'adapter à l'environnement et à gérer ses efforts.

PING-PONG

Respecter celui avec lequel on joue (adversaire ou partenaire) y compris tout camarade moins fort que soi. Respecter le matériel de l'aire de jeu, ramasser les balles, ne pas faire de bruit intempestif (chahut…) et attendre son tour pour jouer.

C'est aussi le contrôle de soi par une maîtrise de ses réactions affectives, car cette discipline demande beaucoup de concentration. Apprendre également à relativiser les résultats défavorables : l'enfant doit assumer seul et sereinement aussi bien la réussite que l'échec.

ACCROBRANCHE

Vaincre l'appréhension, appliquer les règles de sécurité, mettre en confiance, découvrir une activité inhabituelle, maîtriser ses émotions, gérer ses efforts. Les techniques d'évolution « acrobatiques » dans les arbres offrent une découverte originale de ce milieu.

ET AUTRES…

En plus des activités classiques (VTT, escalade, orientation), les enfants ont pu s'initier à l'IPS, une valise de jeux interactifs pour tous les âges qui permet de jouer en solo ou en coopération, et qui nécessite attention, vivacité et coordination.

PARCOURS CITOYENS

Depuis la rentrée scolaire 2015, les écoliers du réseau d'éducation prioritaire (REP) de la ville bénéficient du dispositif « Parcours Citoyens » issu de la mise à jour des dispositifs de « classes vertes » et « classes rousses ». Les futurs citoyens ont découvert :

Parcours citoyens	Dates	Ecoles	J / E
Parcours Mégisserie **cycle 2 et 3**	Lundi 9 mars	CRINS	23
	Mardi 10 mars	EN GACH	24
	Jeudi 12 mars	ALBERTARIÉ	21
	Vendredi 13 mars	VICTOR HUGO	22
Parcours Gendarmerie Pompiers **Cycle 3**	Lundi 16 mars	BRIATEXTE	ANNULE COVID 19
	Mardi 17 mars	EN GACH	
	Jeudi 19 mars	ALBERTARIÉ	
	Vendredi 20 mars	CRINS	
	Lundi 23 mars	VICTOR HUGO	
Parcours Patrimoine **Cycle 2 et 3**	Vendredi 24 avril	VICTOR HUGO	ANNULE COVID 19
	Lundi 27 avril	CRINS	
	Mardi 28 avril	EN GACH	
	Jeudi 30 avril	ALBERTARIÉ	
Parcours Sportif La Courbe **Cycle 1**	Lundi 11 mai	BRIATEXTE	ANNULE COVID 19
	Mardi 12 mai	EN GACH	
	Jeudi 14 mai	ALBERTARIÉ	
	Vendredi 15 mai	CRINS	
	Lundi 18 mai	GAMBETTA	
Parcours Développement Durable **Cycle 2**	Lundi 25 mai	CRINS	ANNULE COVID 19
	Mardi 26 mai	EN GACH	
	Jeudi 28 mai	ALBERTARIÉ	
	Vendredi 29 mai	VICTOR HUGO	
Parcours Sportif Nabeillou **Cycle 3**	Vendredi 05 juin	VICTOR HUGO	ANNULE COVID 19
	Lundi 08 juin	BRIATEXTE	
	Mardi 09 juin	CRINS	
	Jeudi 11 juin	ALBERTARIÉ	
	Vendredi 12 juin	EN GACH	

Parcours sportif La Courbe **Cycle 2**	Vendredi 18 septembre	VICTOR HUGO	30
	Lundi 21 septembre	CRINS	38
	Mardi 22 septembre	EN GACH	44
	Jeudi 24 septembre	ALBERTARIÉ	31
	Vendredi 25 septembre	BRIATEXTE	20
Parcours Mairie **Cycle 3**	Vendredi 06 novembre	CRINS	ANNULE COVID 19
	Mardi 10 novembre	EN GACH	
	Jeudi 12 novembre	VICTOR HUGO	
	Vendredi 13 novembre	ALBERTARIÉ	
TOTAL JOURNÉES / ENFANTS			**253**

LES CLASSES DE NEIGE

Chaque année, les élèves de CM1 des différentes écoles élémentaires publiques de la ville partent en classes de neige durant 9 jours. C'est l'occasion pour certains enfants de découvrir la montagne et les sports d'hiver, et pour d'autres de vivre une première expérience de séjour collectif. L'Amicale Laïque s'implique dans la démarche en facilitant le départ de deux animateurs issus de chaque maison de l'enfance pour rassurer les familles au travers du lien de confiance existant et pour maintenir de la continuité pédagogique. Cette année, 47 enfants d'En Gach et de Crins sont partis du 07 au 15 janvier, et 57 enfants de l'Albertarié et de Victor Hugo sont partis du 15 au 23 janvier.

NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS

La fréquentation est fluctuante en fonction des temps d'accueils dans la journée et des Maisons de l'Enfance.

RECAPITULATIF DES HEURES CAF ENFANTS AU 31/12/2020

	Nbre	ALBERTARIE	CRINS	EN GACH	VICTOR HUGO	TOTAL 2020		TOTAL 2019
Matins	137	3 210	2 879	3 515	5 584	15 188		22 728
Midis hors repas	114	9 031	6 601	7 403	12 991	36 026	52 654	76 668
Midis repas seulement*	114	4 168	3 046	3 417	5 996	16 627		
Soirs	114	19 321	25 624	31 905	37 246	114 097		191 304
Mercredis élémentaires	23	4 880	5 275	6 985	8 873	26 013		43 546
Noël élémentaires	8	**	814	**	**	814		653
TOTAL 2020 sans «midi repas seulement»*		36 442	40 379	49 809	64 695	192 139		334 899
TOTAL 2020		40 610	44 240	53 226	70 691	208 767		
TOTAL 2019		62 910	65 970	91 059	114 959	334 899		

MOYENNE D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2020

	ALBERTARIE	CRINS	EN GACH	VICTOR HUGO
Matins	40	36	44	70
Midis	76	60	64	110
Soirs	61	81	95	117
Mercredis	36	41	55	65

Sur un temps d'accueil comme le soir, les maisons de l'enfance assurent l'animation pédagogique à près de 85 % des élèves des écoles élémentaires de Graulhet.

LA COURBE ET LES CAMPS

PETITES VACANCES

VACANCES D'HIVER

Du 10/02 au 22/03 - Directrice : Bernadette Da Cruz

Le cirque était à l'honneur, avec la compagnie Circ'O Dadou qui a proposé des ateliers et accueilli les enfants dans ses locaux. Les enfants ont pu s'entraîner et répéter jusqu'au spectacle qu'ils ont construit avec leurs animateurs. Au programme également le carnaval d'Albi et toutes les activités habituelles de centre de loisirs et de La Courbe.

VACANCES DE PRINTEMPS

Directeur : Philippe Piccin

Les vacances de printemps ont été annulées car elles étaient prévues durant le 1er confinement de 2020.

VACANCES D'AUTOMNE

Du 19/10 au 30/10 - Directrice : Caroline PY

Des vacances marquées par la préhistoire et les sorciers. Les plus jeunes ont partagé les aventures de Cromalin et Cromignonne, et chez les « Crood's ». Les enfants ont pu fabriquer, jouer, construire et vivre des aventures au temps des cavernes, mais aussi découvrir des pratiques d'époques grâce à l'intervenant du campement préhistorique. Les plus grands ont été accueillis à Poudlard pour passer leurs diplômes de magie et pour un centre de loisirs riche en tours et autres jeux de sorciers.

VACANCES D'ETE

L'année 2020 a été particulière et rythmée par les protocoles liés à la crise sanitaire avec beaucoup d'incertitudes et de temps concertation jusqu'au mois de juin avec une forte mobilisation de tous, bénévoles et salariés jusqu'à l'été.

Devant la difficulté de faire face aux exigences sanitaires très strictes pour assurer les camps, le CA a choisi de les annuler et de prioriser l'ouverture du centre de vacances La Courbe en toute sécurité (Les animateurs des camps venant renforcer l'encadrement des activités et accueils).

Après une interruption pendant de longs mois les Amicalistes ont repris de plus belle les travaux d'entretien des bâtiments, des multiples aires de jeux et des espaces verts. Les tâches n'ont pas manqué avec en plus cette année les incontournables protocoles de désinfection à mettre en œuvre.

8 barnums dont certains prêtés par des communes de l'agglomération (que nous remercions vivement), et des points d'eau, ont été rajoutés sur la Courbe pour permettre d'agrandir la capacité d'accueil des enfants en toute sécurité.

Des préinscriptions ont été mises en place permettant une gestion par petits groupes, sur l'ensemble de la journée, et pour permettre le respect des protocoles.

Les différentes équipes se sont réunies sur plusieurs journées pour adapter leur fonctionnement et activités en conséquence avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme.

- Les équipes d'animation ont été renforcées en nombre pour faire en sorte que la rigueur des protocoles n'empêche pas aux actions des centres de loisirs de s'exprimer le plus normalement possible (y compris pour les enfants en situation de handicap avec les AVL),
- Les groupes ont été réorganisés, intégrant notamment les CM2 à la ferme dès juillet,
- Le service administratif a eu la lourde tâche de gérer la procédure de préinscription, les jauges d'accueil, la gestion des transports très contraignante et surtout de garder un lien permanent avec les familles,
- L'équipe d'entretien a été renforcée pour désinfecter locaux et matériel, piscine et pataugeoire plusieurs fois par jour selon les protocoles.

A noter également que les sorties ayant été annulées cet été, nous avons travaillé sur l'accueil d'intervenants pour proposer des animations sur La Courbe.

La grande chance de La Courbe en cette période particulière, tout comme les années "normales" au demeurant, est de disposer sur son site fermé de plus de 20 hectares de nature favorisant la distanciation physique : bois, clairières, prairies, parcs, terrains

engazonnés, parcours dans les arbres, auxquels il faut rajouter piscine et pataugeoire. De quoi développer plus que jamais toute une riche gamme d'activités de plein air.

Il faut bien le dire, il y avait chez tous avant l'ouverture une légère pointe d'appréhension en raison des circonstances exceptionnelles dans lesquelles les séjours se sont préparés cette année et de la période quelque peu anxiogène qui a précédé.

Et puis une fois les premières heures passées, la vie a pris le dessus et LA COURBE a fonctionné presque comme une année normale.

MATERNELLES

Du 06/07 au 31/08 Directrices : Caroline PY (juillet) et Cécile MARTINEZ (août)

Les maternelles ont retrouvé les incontournables mises en scène, fils conducteurs des séjours, avec les péripéties des vacances au camping de Tom-Tom et Nana en juillet ou Lily au pays des jouets au mois d'août (Thèmes issus de bandes dessinées pour les enfants).

Les activités extérieures ont été grandement privilégiées avec des grands jeux, balades dans la forêt, escalade, et l'incontournable pataugeoire appréciée avec les journées de canicule.

Les animaux de la ferme pédagogique de Fronton sont aussi venus prendre un grand bol d'air en s'installant dans les sous-bois pour le plus grand bonheur des enfants (même si ce n'est pas si facile !!)

La fédération de chasse est venue proposer une animation autour des animaux de la forêt et empreintes, intervention bien appréciée de tous

ELEMENTAIRES

Du 06/07 au 31/08 - Directeur : Jérôme FARJOUNEL (juillet) et Philippe PICCIN (août)

Même principe pour les élémentaires avec des thèmes par groupe d'âge : le voyage, les JO, semaine américaine, asiatique ou africaine… avec notamment des cabarets et spectacles, qui n'ont pas pu être ouverts à tous comme les années passées, mais qui ont malgré tout été des temps forts de l'été.

Plusieurs intervenants ont également amené de l'originalité avec des séances sportives encadrées par Omnifit, de l'initiation à la magie, des cluedos géants, des jeux coopératifs, etc. Les enfants se souviendront longtemps de la journée « Learn-O » (un concept éducatif mêlant "la tête et les jambes").

Une large place a été laissée bien sûr à toutes les activités de plein air avec des jeux collectifs, tournois, grands jeux et bien sûr les installations de La Courbe (escalade, vtt, tir à l'arc et les grands plongeons dans la piscine).

PRE-ADOS

Du 06/07 au 31/08 - Directeur : Jérôme PASSEBOSC (juillet) et Philippe PICCIN (août)

Ambiance dynamique dans le groupe **des préados** autour de la thématique « l'école des Ninjas » malgré le port du masque pour eux toute la journée.

Le matin place aux activités artistiques ou sportives, l'après-midi aux grands jeux, tournois ou animations spécifiques sans brassage de groupe bien sûr avec SCG rugby, Hip Hop etc.

Un plus tout de même pour les plus grands qui ont pu passer une journée à St Antonin à la descente des gorges de l'Aveyron en canoë.

LES FETES DE FIN DE SEJOUR

Bien évidemment les 2 grandes fêtes de fin de séjour réunissant parents et enfants, animateurs et bénévoles n'ont pu avoir lieu mais les équipes ont trouvé la parade.

Chaque groupe a eu sa petite fête interne autour d'un repas spectacle ou le « tous ensemble » a pu se faire dans la distanciation.

L'équipe des Amicalistes a tenu à participer à sa manière autour de grillades au son de l'accordéon et de la guitare !! Belle ambiance partagée !

LA VISITE DES ELUS

Tous les ans est organisée courant juillet une visite des élus et des partenaires financiers.

Toujours dans le respect du protocole, un grand nombre d'élus de l'Agglomération sont venus se rendre compte de l'organisation mise en place pour l'accueil des enfants et de la bonne utilisation des subventions.

L'OUVERTURE DE LA COURBE AU PLUS GRAND NOMBRE

De longue date, le site de la ferme est mis à disposition des familles et la terrasse à celle des associations.

Nous avons également accueilli les Parcours Citoyens en partenariat avec la Mairie de Graulhet et l'Education Nationale.

Nous avons des demandes d'associations et de clubs sportifs. Nous avons eu le plaisir d'accueillir le « Trail Embusquade » de l'association les « Pieds-Begon », et la course de côte.

TRAVAUX

LES BENEVOLES DU SAMEDI, ET DES AUTRES JOURS !

Cette année la mise aux normes Handicap a été le principal projet avec la création de 2 blocs sanitaires, l'un sur la ferme et l'autre chez les élémentaires. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise graulhétoise.

Il a fallu également faire une grande réfection de la pataugeoire atteinte par la limite d'âge déjà 37 ans.

Nous avons dû également changer toutes les fenêtres et certaines portes du bâtiment central ce qui va entraîner une économie d'énergie importante.

Les Amicalistes n'ont pas été en reste à la sortie du confinement.

Ils ont réalisé, dans une certaine urgence, des travaux d'élagage, peinture, entretien des espaces verts, local poubelle, mise aux normes cuisine avec pvc, montage de barnums, etc.

Un très grand merci à la joyeuse équipe !

LES ENTREPRISES LOCALES :

- Pose fenêtres (Durand - Graulhet),
- Rénovation sanitaires La Ferme (GPE, Euromontage, Ferré – Graulhet)
- Sans oublier tous les contrôles obligatoires (tentes, structure d'escalade, pyramide, toboggans, arbres, etc.).

DIVERS

Toutes les classes de découvertes, l'organisation des stages BAFA et la mise à disposition de la Ferme aux familles ont été reportées à des jours plus favorables

Par contre nos animateurs sportifs ont pu participer début juillet au projet école ouverte en partenariat avec les enseignants ainsi qu'à la journée animation quartier de Crins en partenariat avec la municipalité. Ils ont proposé du tir à l'arc, escalade sur rocher mobile et kayak sur le lac de Nabeillou.

CONCLUSION

Pour terminer je dirai que oui ! il a fallu renforcer toutes les équipes d'entretien et d'animation , doubler tous les bus de ramassage pour éviter tout brassage ,financer masques gel et tous produits de désinfection, apprendre à se réinventer, faire preuve d'une grande solidarité, mais pendant tout l'été, on a pu entendre des éclats de rire dans les sous-bois, des cris sur les terrains de sports, des musiques près des coins d'équipes, de grandes éclaboussures dans les bassins nautiques, des comptines dans les plaines de jeux, des encouragements sur l'accrobranche, de larges chevauchées dans les prés, de grands coups de patins sur trottinettes et vélos, et tant d'autres éclats joyeux et rires d'enfants partout...

Cette année particulièrement le centre de vacances de La Courbe a bien rempli sa mission première de centre « aéré » !

Alors merci à tous ceux, bénévoles, salariés, partenaires, qui y ont contribué avec une grande implication et beaucoup de professionnalisme. Aucun cas covid n'a été déploré sur l'ensemble des vacances.

Nous sommes fiers d'avoir pu réaliser des accueils de qualité en nombre alors que cela nous paraissait encore impossible début juin.

EFFECTIFS ACCUEIL LA COURBE

PETITES VACANCES

	Nombre d'enfants	Nombre de journées/enfants
Hiver	202	775
Printemps	0	0
Automne	278	1224
TOTAL	**480**	**1999**

VACANCES D'ETE

Bien sûr les effectifs n'ont pas été à la hauteur de 2019 cet été avec 30% de moins sur l'été. Mais gardons en mémoire le côté positif à savoir que près de 700 enfants avec des pointes à 280 sur certaines journées issues de 41 communes différentes ont profité des activités sur le centre.

	Nombre d'enfants	Nombre de journées/enfants
Maternelles	242	2633
Elémentaires	352	3363
Pré-ados	73	778
TOTAL	**667**	**6774**

LES CAMPS

Ski et Neige a La Mongie

Du 09/02 au 15/02 - Directeurs Patricia SALETTI et Jérôme PASSEBOSC

Une météo favorable, presque un peu trop, la neige a un peu manqué. Mais malgré tout le ski fut au rendez-vous, tout comme la luge, les jeux de neige, la visite du Pic du Midi, les balades en chien de traîneau et en raquettes. Les 2 camps, ski et neige, se déroulent sur le centre de vacances le Camparo du Tourmalet à Artigues près de La MONGIE tout en gardant leur autonomie.

Sejour Annules

Plusieurs séjours ont dû être annulés du fait de la pandémie. Paris au printemps, 3 séjours à Arcachon, 1 à St-Enémie, 2 à St Antonin, 1 à Valras. Nous espérons pouvoir en reprogrammer la majeure partie dès 2021.

Futuroscope

Du 20/10 au 24/10 - Directrice Patricia SALETTI

Pour les 10/14 ans, et avec les précautions sanitaires d'usages, le séjour Futuroscope a pu avoir lieu presque normalement. Les enfants ont pu découvrir la vingtaine de pavillons avec attractions et les films en 3 et 4D sur écrans géants. Le grand spectacle nocturne sons et lumières fut comme d'habitude au rendez-vous pour en prendre plein les yeux !

LES EFFECTIFS DES CAMPS

	Nombre d'enfants	Nombre de journées/enfants
Ski	26	156
Neige	20	120
Futuroscope	15	75
TOTAL	61	351

PERSONNEL ET INTERVENANTS 2020

MAISONS DE L'ENFANCE

51 personnes ont travaillé de 13 à 35h par semaine

- Personnel permanent : 14 Temps Pleins - 23 Temps partiels
- Personnel temporaire : 3 PEC - 15 CDD (13H à 35H / semaine)
  dont 4 en remplacement des permanents
- 2 volontaires en service civique

LA COURBE ET CAMPS

163 personnes ayant travaillé de 1 à 9 semaines

LA COURBE

- Personnel permanent : 7 Directeurs - 6 Adjoints
  18 Animateurs
  1 Surveillant de baignade - 4 Animateurs spécialisés
  25 Personnel d'entretien et administration
  3 Auxiliaires de Vie et Loisirs

- Personnel vacataire : 8 Adjoints (dont 3 mis à disposition par la CAGG)
  65 Animateurs (dont 7 mis à disposition par la CAGG)
  1 Surveillant de baignade - 1 Animateur spécialisé
  4 Auxiliaires de Vie et Loisirs
  20 Personnel de cuisine, entretien et administration

LES CAMPS

- Personnel permanent : 3 Directeurs et adjoints
- Personnel vacataire : 1 Animateurs
- Personnel bénévole : 3 Animateurs

Bénévoles de l'ALG : Plus de soixante bénévoles participent tout au long de l'année à la gestion, l'administration, l'entretien, aux travaux (construction de nouveaux locaux,…), l'installation des camps, la préparation matérielle du site de La Courbe (montage et rangement des structures saisonnières…)

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT

AMICALE LAIQUE GRAULHET

Produits financiers		
Produits financiers de participation (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	1 368,89	3 059,95
Autres intérêts et produits assimilés (5)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	**1 368,89**	**3 059,95**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions *		
Intérêts et charges assimilées (6)	1 920,66	1 627,19
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	**1 920,66**	**1 627,19**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**-551,77**	**1 432,76**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**-2 680,69**	**-6 401,54**
Produits exceptionnels	**Du 01/01/2020 au 31/12/2020**	**N - 1**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 354,81	6 129,40
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	32 447,46	31 647,46
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	8 852,00	33 636,00
Total des produits exceptionnels (VII)	**54 654,27**	**71 412,86**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 889,14	12 114,66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	34 935,46	34 002,84
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**38 824,60**	**46 117,50**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**15 829,67**	**25 295,36**
Rubriques		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur le bénéfice * (X)		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)	7 322,40	6 150,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XII)	4 260,00	7 322,40
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + XI)	**2 083 137,65**	**2 208 832,43**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X + XII)	**2 066 926,27**	**2 191 111,01**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des Produits - Total des Charges)	**16 211,38**	**17 721,42**
Contributions volontaires en nature		
Bénévolat	44 800,80	
Prestations en nature	148 849,78	164 403,31
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	148 849,78	164 403,31
Prestations en nature		
Personnel bénévole	44 800,80	

©Sage

COMPTE DE RESULTAT

mardi 06 avril 2021

AMICALE LAIQUE GRAULHET

Produits d'exploitation	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-2 388,19	-5 219,79
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	695 039,46	836 723,19
Dont parainages		
Produits et tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versement des fondateurs ou consommation de la dotation consomptible	1 299 483,23	1 248 148,32
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances vies		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	22 458,66	24 667,69
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits (1)	5 198,93	23 890,21
Total des produits d'exploitation (I)	**2 019 792,09**	**2 128 209,62**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *		
Variation de stock (marchandises) *		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		
Autres achats et charges externes (3) *	480 886,87	545 408,20
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés *	60 299,67	70 672,39
Salaires et traitements *	1 104 749,13	1 122 700,82
Charges sociales	304 260,08	331 152,59
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	70 711,76	65 037,66
Dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 013,50	1 072,26
Total des charges d'exploitation (II)	**2 021 921,01**	**2 136 043,92**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-2 128,92**	**-7 834,30**

©Sage

BILAN

AMICALE LAIQUE GRAULHET

ACTIF

Actif immobilisé	Du 01/01/2020 au 31/12/2020 Brut	Amortis., prov.	Net	N - 1 Net
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donation temporaire d'usufruit				
Fonds commercial (1)				
Concessions, brevets et droits similaires	11 082,37	11 082,32	0,05	0,05
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	11 082,37	11 082,32	0,05	0,05
Terrains				
Constructions	693 537,14	344 692,23	348 844,91	380 069,52
Installations techniques, matériel et outil. industriels	353 398,21	292 274,87	61 123,34	57 916,18
Autres immobilisations corporelles	687 009,84	562 869,11	124 140,73	120 639,28
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	1 733 945,19	1 199 836,21	534 108,98	558 624,98
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières *				
Total immbilisations financières (2)				
TOTAL (I)	**1 745 027,56**	**1 210 918,53**	**534 109,03**	**558 625,03**

Actif circulant	Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés *	313 302,73		313 302,73	144 136,98
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	388 376,52		388 376,52	161 429,06
Total créances (3)	701 679,25		701 679,25	305 566,04
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	242 378,05		242 378,05	557 620,17
Charges constatées d'avance (4)				
TOTAL (II)	**944 057,30**		**944 057,30**	**863 186,21**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**2 689 084,86**	**1 210 918,53**	**1 478 166,33**	**1 421 811,24**

Renvois		
(1) Dont droit au bail		
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		
(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)		

Engagements reçus		
Legs nets à réaliser		
Acceptés par les organes statutairement compétents		
Autorisés par l'organe de tutelle		

©Sage

BILAN

AMICALE LAIQUE GRAULHET

PASSIF (avant répartition)		
Fonds propres	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs sans droits de reprise (legs, donations, subv. biens renouvelables)		25 000,00
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Apports		
Legs et donations		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	436 163,50	418 442,08
Ecarts de réévaluation * (dont écart d'équivalence)		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Réserves		
Autres		
Report à nouveau	25 000,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**16 211,38**	17 721,42
Situation nette	477 374,88	461 163,50
Fonds propres comsomptibles		
Subvention d'investissement	274 090,72	268 938,18
Provisions règlementées *		
TOTAL (I)	**751 465,60**	**730 101,68**
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	326 332,79	300 249,33
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	4 260,00	7 322,40
TOTAL (II)	**330 592,79**	**307 571,73**
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	111 603,54	128 529,54
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçues		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 938,77	96 401,52
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	147 332,23	135 973,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 233,40	23 233,40
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**396 107,94**	**384 137,83**
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	**1 478 166,33**	**1 421 811,24**
Renvois		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements reçus		

©Sage

AMICALE LAÏQUE GRAULHET
B.P. 143 - 28, rue Anatole France - 81304 GRAULHET CEDEX

Annexe des comptes annuels
(au 31/12/2020)

A) Description de l'objet social de l'Amicale Laïque De Graulhet :

- diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes,

- établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale,

- prolonger l'oeuvre scolaire en promouvant la culture populaire notamment par l'organisation d'activités éducatives tendant à compléter la formation intellectuelle, physique et morale des enfants en dehors des heures de classe, par l'organisation de loisirs culturels pour les adolescents et les adultes,

- organiser des compétitions sportives et le cas échéant de participer par équipes ou individuellement aux compétitions organisées par les fédérations sportives respectives, de participer à toute oeuvre de bienfaisance et d'aide sociale,

- permettre ainsi l'émancipation civique, intellectuelle, sociale et technique des membres adhérents.

B) Description de nos activités et missions réalisées :

Notre association a pour objectif général de proposer des espaces et temps d'accueil et d'animation sur le temps scolaire et périscolaire :

- Sur le temps périscolaire, notre association s'adresse aux enfants scolarisés sur les écoles publiques élémentaires de la commune de Graulhet. A chaque école est associée une structure appelée « Maison de l'Enfance ». Chaque centre accueille les enfants le matin avant la classe, le midi sur le temps méridien, le soir après la classe (jusqu'à 18h15) ainsi que le mercredi après-midi (ou toute la journée s'il n'y a pas classe le mercredi matin). Chaque centre est dirigé par un directeur, assisté par un ou plusieurs directeurs adjoints et d'animateurs. Les Maisons de l'Enfance s'organisent au regard d'un projet pédagogique annuel.

- Sur les temps extrascolaire, notre association s'adresse prioritairement aux enfants de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet âgés de 3 à 16 ans. Ils sont accueillis pendant les périodes des vacances scolaires (soit dans les Maisons de l'Enfance soit au centre de vacances La Courbe). Le centre La Courbe accueille et répartit les élèves en fonction des âges dans 3 structures (maternelle, élémentaire, pré-ados). Chaque structure est dirigée par un directeur, assisté par un ou plusieurs directeurs adjoints et d'animateurs.

Des camps et des séjours sont également proposés. Ils sont organisés de la même façon que les structures. Un projet pédagogique annuel est rédigé pour chaque structure.

3 axes ont été définis et doivent être déclinés dans l'ensemble de nos structures.

- Axe 1 : La relation aux parents

- Axe 2 : L'éducation à la diversité

- Axe 3 : Les jeunesses : développer les partenariats éducatifs pour promouvoir la place de jeunes

C) Description des moyens mis en œuvre :

L'association bénéficie de moyens suivants :

- financiers : convention d'objectif avec les collectivités (GGA, CAF, Département, Etat, ...), participation des familles, dons,...
- humains : 50 salariés assurent le fonctionnement de l'association aussi bien en termes d'animation, d'entretien qu'administratif. Des bénévoles œuvrent quotidiennement pour gérer l'association mais aussi participer à l'entretien du centre de loisirs de La Courbe. Nous bénéficions de la mise à disposition de personnel qualifié de Gaillac - Graulhet agglomération.
- matériel : l'association dispose de l'autonomie dans l'achat du matériel nécessaire à son fonctionnement. Elle dispose aussi de la mise à disposition des locaux dans le cadre périscolaire et d'un bail emphytéotique pour le site de La Courbe.

D) Principes - règles - méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement.

Depuis le 1er janvier 2012, les comptes annuels sont établis sur les principes d'une comptabilité d'engagement et non plus d'encaissement.

E) Faits majeurs de l'exercice :

L'année 2020, fut une année particulière suite à la crise sanitaire liée au COVID-19.
L'amicale Laïque a mis en place toutes les dispositions pour protéger au mieux la santé de ses salariés, tout en respectant les directives gouvernementales.
L'amicale Laïque a eu recourt au chômage partiel pour un montant de : 52 890,36 €.
Malgré les efforts et le travail de tous, cette crise sanitaire aura eu un impact sur la fréquentation de l'ensemble de nos activités, avec une baisse de la fréquentation (annulation de la majorité de nos séjours de vacances, crainte des familles vis-à-vis du virus,...)

F) Informations relatives au bilan :

a) Bilan actif :

❖ Immobilisations - Amortissements :

– Tableau des immobilisations :

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : acquisitions	Diminutions : Cessions Mise au rebut	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Logiciels	11 082,37	/	/	11 082,37
Installations Générales	1 181 048,11	24 855,72	/	1 205 903,83
Matériel de Cuisine	49 566,11	2 870,04	/	52 436,15
Matériel Éducatif	134 820,34	/	/	134 820,34
Mobilier d'Hébergement	121 381,64	/	/	121 381,64
Outillage	27 760,08	17 000,00	/	44 760,08
Véhicules	130 979,07	/	/	130 979,08
Matériel de Bureau	42 194,07	1 470,00	/	43 664,07
Total Général	**1 698 831,79**	**46 195,76**	**/**	**1 745 027,56**

– Méthode d'amortissement :

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DURÉE
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Installations Générales	Linéaire	5 à 35 ans
Matériel de Cuisine	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel Éducatif	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier d'Hébergement	Linéaire	3 à 5 ans
Outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Véhicules	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	3 à 5 ans

– Dotation aux amortissements :

TYPES D'IMMOBILISATIONS	CUMUL ANTÉRIEUR	DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : CESSIONS MISE AU REBUT	CUMUL FIN
Logiciels	11 082,94	/	/	11 082,34
Installations Générales	715 464,29	47 440,21	/	762 904,50
Matériel de Cuisine	38 264,81	3 872,50	/	42 137,31
Matériel Éducatif	110 691,73	5 162,95	/	115 854,68
Mobilier d'Hébergement	100 868,79	4 911,21	/	105 780,00
Outillage	25 786,66	2 716,22	/	28 502,88
Véhicules	97172,74	5 954,94	/	103 127,68
Matériel de Bureau	40 875,41	653,73	/	41 529,14
TOTAL GÉNÉRAL Fin d'exercice	**1 140 206,77**	**70 711,76**	/	**1 210 918,53**

❖ Créances / Produits à recevoir : 701 679,25 €

Il s'agit de produits d'exploitation (C.A.F., Familles, Communes, M.S.A.), subventions (Communes, Conseil Général, Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet,...) et de prestations de service C.A.F. concernant l'exercice 2019 mais facturés en 2020.

Ces créances comprennent également les avances versées aux salariés pour des achats liés aux activités pour un montant de 2 400 €.

Les créances comptabilisées sont à échéance moins d'un an.

b) Bilan passif :

Variation des Fonds Propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	25 000,00 €	/	/	25 000,00 €	0,00 €
Fonds propres avec droit de reprise	/	/	/	/	/
Ecarts de réévaluation	/	/	/	/	/
Réserve	418 442,08 €	17 721,42 €	/	/	436 163,50€
Report à nouveau	/	/	25 000,00 €	/	25 000,00 €
Excédent ou déficit de l'exercice	/	16 211,38 €	/	/	16 211,38 €
Situation nette	**443 442,08 €**	**33 932,80 €**	**25 000,00 €**	**25 000,00 €**	**477 374,88 €**
Fonds propres consomptibles	/	/	/	/	/
Subventions d'investissement	268 938,18 €	/	37 600,00 €	32 447,46 €	274 090,72 €
Provisions réglementées	/	/	/	/	/
TOTAL	**712 380,26 €**	**33 932 ,80 €**	**62 600,00 €**	**57 447,46 €**	**751 465,60 €**

- Réserve : le solde de ce compte au 31/12/2019 est augmenté de l'excédent de l'exercice 2019. Il est de 436 163,50 € au 31/12/2020.

- Subvention d'investissement affectée aux biens renouvelables : 37 600,00 €

  – Subvention d'investissement versée par la Communauté d'Agglomération Gaillac - Graulhet (pour participer aux travaux de mise aux normes et de sécurité du centre de loisirs de La Courbe : 20 000 €.

  – Subvention aménagement accueil handicapés : 17 600,00 €.

- Provision pour charges :

  – Provisions Indemnités Départ à la Retraite : à partir de 2002, une provision a été constituée au titre d'indemnité de départ à la retraite des salariés.

Voici les explications du calcul de la provision Indemnité Départ à la Retraite :

L'I.D.R. tient compte des éléments suivants :
- ✓ calcul individuel
- ✓ date de naissance

- ✓ taux d'actualisation : 1,80%
- ✓ date d'entrée dans l'entreprise
- ✓ salaire de base

L'indemnité théorique de départ à la retraite a été prise en fonction de la convention collective.

Le montant de la provision au 31/12/2020 s'élève à 306 889,79 €.

– Provisions pour gros entretiens : 19 443,00 € (mises aux normes, sécurisation parcours Escalarbre et contrôle des tentes)

– Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement :

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation	/	/	/	/	/	/	/
Contribution financières d'autres organismes	7 322,40 €	/	7 322,40 €	/	/	/	4 260,00 €
Ressources liées à la générosité du public	/	/	/	/	/	/	
TOTAL	**7 322,40 €**	/	**7 322,40 €**	/	/	/	**4 260,00 €**

❖ Dettes :

- Dettes fournisseurs et factures non parvenues 113 938,77€
- Dettes sociales et fiscales 147 332,23 €
- Autres dettes 23 233,40 €

❖ Emprunts :

RUBRIQUE	TOTAL	A 1 AN AU PLUS	ENTRE 1 ET 5 ANS	5 ANS ET PLUS
Caisse d'Épargne (2019)	111 603,54	7 314,79	30 380,70	73 908,05

G) Informations relatives au compte de résultat :

Les différentes subventions qu'a perçue l'association pour l'année 2020 sont répertoriées sous deux natures différentes :

❖ subventions d'exploitation :

Une somme de 20 000,00 € versée pour l'année 2020 par la communauté d'agglomération Gaillac - Graulhet afin de participer aux travaux de mise aux normes et mise en sécurité du centre de loisirs La Courbe.

❖ subventions d'exploitation :

- Etat (3 postes FONJEP; 3 contrats CUI-CAE ; 2 services civiques): 41 223,57 €
- Département (5 postes jeunes ; projets CUCS) 83 245,00 €
- Communauté d'Agglomération GGA (convention d'objectif) : 1 025 936,89 €
- Mairie de Graulhet (convention aides camps graulhetois) : 9 676,00€
- Autres (DDCSPP ; FRANCAS ; ...) : 16 000,00 €

❖ Contributions volontaires en nature :

– A La Courbe :

✓ La Communauté d'Agglomération Gaillac / Graulhet met à la disposition de l'Amicale Laïque de Graulhet du matériel (tentes, modules sanitaires, tables et bancs béton, étagères...)

– Dans les Maisons de l'Enfance :

✓ Pendant les semaines scolaires, la Communauté d'Agglomération Gaillac - Graulhet contribue à leur fonctionnement par la mise à disposition des fluides (eau, gaz, fioul, électricité) et réalise des travaux (entretien, aménagement, réparations).

– Les locaux utilisés par l'Amicale Laïque de Graulhet :

✓ Les locaux des 4 Maisons de l'Enfance, de Nabeillou et du secrétariat sont mis à disposition par la Communauté d'Agglomération Gaillac – Graulhet.
✓ Les locaux de l'Accueil de loisirs sans Hébergement de La Courbe sont mis à disposition par un bail emphytéotique par la Communauté d'Agglomération Gaillac - Graulhet.

Pour cet exercice, les contributions volontaires faisant l'objet d'une comptabilisation au pied du compte de résultat, conformément à la législation comptable en vigueur, correspondent aux dernières informations communiquées par les collectivités territoriales ou structures.

Nature des contributions	Communauté d'Agglomération Gaillac / Graulhet
Personnel de service (ALSH Maisons de l'Enfance)	39 327,16 €
Fluide (ALSH Maisons de l'Enfance)	71 372,45 €
Valorisation locaux / espaces verts (ALSH La Courbe)	22 900,00 €
Prestation entretien locaux / espaces verts (ALSH La Courbe)	15 250,00 €
Total	**148 849,61 €**

❖ Informations concernant le droit individuel à la formation :

A compter du 1er janvier 2015, le cumul DIF de chaque salarié a été converti en « Compte Personnel de Formation ».

❖ Ventilation de l'effectif moyen en 2020 :

Catégories	Personnel salarié
Permanent (CDI, CDII)	37
Cadre	1
PEC	3
CDD	14
	Soit 37 ETP

L'ALG embauche également pendant les petites et grandes vacances des saisonniers en Contrat d'Engagement Educatif : 79 contrats différents.

Le bénévolat a été impacté en 2020 du fait du Covid-19. Les bénévoles ont donc moins œuvrés. Le travail des bénévoles (gestion, administration, travaux à La Courbe, à Nabeillou) correspond à 2 postes équivalents temps plein, coefficient 255 de la convention collective de l'animation, chargé et pris en compte au 31 décembre soit 44 800,80 €.

❖ Transfert de charges :

Les transferts de charges s'élèvent à 22 458,66 € au 31/12/2020 et sont relatifs à des transferts de charges de personnel (IJ, avantages en nature,) pour la totalité. Cette année il n'y a pas eu de remboursements de formation.

❖ Engagement hors bilan reçu :

La Mairie de Graulhet s'est portée caution de l'emprunt contracté en 2005 auprès de la Caisse d'Epargne à hauteur de 150 000 euros, emprunt qui se termine en septembre 2020.

KPMG S.A.
ZAC des portes d'Albi
Fonlabour Est
81000 Albi
France

Téléphone : +33 (0)5 63 48 75 10
Télécopie : +33 (0)5 63 49 72 67
Site internet : www.kpmg.fr

Association Amicale Laïque de Graulhet

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Association Amicale Laïque de Graulhet
28 Rue Anatole France - BP 143 -
81304 Graulhet
Ce rapport contient 17 pages
Référence : PC/SN

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
ZAC des portes d'Albi
Fonlabour Est
81000 Albi
France

Téléphone : +33 (0)5 63 48 75 10
Télécopie : +33 (0)5 63 49 72 67
Site internet : www.kpmg.fr

Association Amicale Laïque de Graulhet

Siège social : 28 Rue Anatole France - BP 143 -
81304 Graulhet

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'Association Amicale Laïque de Graulhet

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Amicale Laïque de Graulhet relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

KPMG

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Albi, le 9 avril 2021

KPMG S.A.

Signature numérique de Patrice Corneille

Patrice Corneille
Associé

KPMG S.A.
ZAC des portes d'Albi
Fonlabour Est
81000 Albi
France

Téléphone : +33 (0)5 63 48 75 10
Télécopie : +33 (0)5 63 49 72 67
Site internet : www.kpmg.fr

Association Amicale Laïque de Graulhet

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Association Amicale Laïque de Graulhet
28 rue Anatole France - BP 143 -
81304 Graulhet
Ce rapport contient 2 pages
Référence : PC-SN

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
ZAC des portes d'Albi
Fonlabour Est
81000 Albi
France

Téléphone : +33 (0)5 63 48 75 10
Télécopie : +33 (0)5 63 49 72 67
Site internet : www.kpmg.fr

Association Amicale Laïque de Graulhet

Siège social : 28 rue Anatole France - BP 143 -
81304 Graulhet

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'Association Amicale Laïque de Graulhet,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Albi, le 9 avril 2021
KPMG S.A.

Signature numérique de Patrice Corneille

Patrice Corneille
Associé

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

BUDGET PREVISIONNEL 2021

DÉBIT

Charges de fonctionnement	Montants (en €)
60 - Achats	241 200,00
61 - Services extérieurs	145 500,00
62 - Autres services extérieurs	151 000,00
63 - Impôts et taxes	6 800,00
64 - Charges de personnel	1 453 055,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00
66 - Charges financières	1 800,00
67 - Charges exceptionnelles	-
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	109 450,00
TOTAL	**2 109 805,00**

CRÉDIT

Produits de fonctionnement	Montants (en €)
70 - Produits d'activités	795 417,00
74 - Subventions d'exploitation	1 237 438,00
75 - Autres produits de gestion courante	11 500,00
76 - Produits financiers	2 500,00
77 - Produits exceptionnels	38 100,00
78 - Reprises sur provisions	14 850,00
79 - Transferts de charges	10 000,00
TOTAL	**2 109 805,00**

L'ANNEE 2020 EN UN COUP D'OEIL

SPORT

- Gymnastique : **10 participantes - 5 séances**

BASE DE LOISIRS DE NABEILLOU :

- Temps périscolaire : **189 demi-Journées/enfants**

PARCOURS CITOYENS :

- **253 journées/enfants**

MAISONS DE L'ENFANCE

- 901 enfants accueillis (de 6 à 11 ans) :
  - Le matin 15 188 heures/enfants (équivalent à 1 688 journées/enfants)
  - Le midi 52 654 heures/enfants (équivalent à 5 850 journées/enfants)
  - Le soir 114 098 heures/enfants (équivalent à 12 677 journées/enfants)
  - Le mercredi 26 013 heures/enfants (équivalent à 2 890 journées/enfants)
  - Vacances Noël 815 heures/enfants (équivalent à 91 journées/enfants)
    - **Total : 23 196 journées/enfants**

LA COURBE ET CAMPS

- Centres de Loisirs Sans Hébergement :
  847 enfants différents accueillis soit 8 774 journées/enfants
- Camps :
  61 enfants soit 351 journées/enfants
    - **Total : 9 125 journées/enfants**

ANNEXES

L'AMICALE LAÏQUE …

L'Amicale Laïque de Graulhet est née en 1955, de la volonté de bénévoles de proposer aux enfants graulhétois un centre aéré en dehors de la ville (très industrielle à l'époque). Ce projet s'est construit, tout comme une part de l'histoire de l'ALG, autour de La Courbe. S'en sont notamment suivis le premier groupe Francas, les camps et les Maisons de l'Enfance.

Depuis sa création, les bénévoles sont la clé de voûte de l'association. Ils sont encore près de 60 à œuvrer sous diverses formes. Certains s'investissent au sein du Conseil d'Administration. Ils définissent les orientations éducatives, politiques, économiques... D'autres contribuent à l'entretien et au développement de La Courbe : les « Amicalistes ». Ils sont une valeur ajoutée car sans eux, le coût de l'entretien du domaine serait nettement plus élevé. Enfin, ils sont impliqués dans diverses manifestations et animations.

Côté salariés, les vacataires du début ont progressivement laissé la place à des équipes professionnelles, mieux formées, mais avec un investissement et une volonté intacte d'animer les temps de loisirs des enfants dans une action éducative de qualité.

Ces deux entités travaillent de plus en plus en cohérence et en complémentarité comme en témoignent les démarches d'élaboration partenariale des plannings, les groupes de travail mixtes (sur des thèmes d'actualités comme le handicap, la communication, les locaux). Ces collaborations créent l'émulation nécessaire à l'Association pour évoluer avec son temps.

LE PROJET DE L'AMICALE AUJOURD'HUI…

Depuis sa création, son objectif est « …de promouvoir avec force et vigueur toutes les valeurs citoyennes, républicaines et humaines. L'Association s'inscrit dans des valeurs laïques et s'interdit toute discrimination relative à la nationalité, religion, au sexe ou à l'origine sociale. Elle s'adresse à tous les enfants et son but, grâce aux actions d'animation qu'elle propose, est de les accompagner dans leur devenir de Citoyen. »

Le projet se décline autour de trois axes prioritaires : Eduquer à la diversité ; Développer les relations aux parents ; Promouvoir la place de la jeunesse. Ces axes sont mis en œuvre au travers des projets pédagogiques de chaque centre de loisirs et donnent du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

SES ACTIONS

LES MAISONS DE L'ENFANCE

Sur le temps périscolaire nous intervenons auprès des enfants scolarisés sur les écoles publiques élémentaires de Graulhet. Une « maison de l'enfance » (M.E.) est associée à chaque école. Elles accueillent les enfants le matin, le midi, le soir et le mercredi après-midi. Elles fonctionnent avec une équipe d'animation dédiée (directeur, adjoint(s) et animateurs).

LE CENTRE DE LOISIRS DE LA COURBE ET LES CAMPS

Durant les vacances scolaires nous accueillons les enfants (3 à 15 ans) de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet sur La Courbe (sauf Noël sur Crins). Il y a 3 accueils (maternelle, élémentaire, pré-ado) disposant chacun d'une équipe d'animation dédiée.

De même, des camps et des séjours sont proposés, pour toutes les tranches d'âges, et avec des destinations aussi variées que Paris, la neige, le ski, Saint-Antonin Noble Val, Arcachon...

ACTIVITES ADULTES

L'ALG porte aussi des activités à l'attention des adultes qui concourent à la faire connaître et à développer le lien sur Graulhet : Le Chœur d'hommes – Fiesta, constitué d'hommes et conduit par 2 chefs de chœur, ce groupe pousse la chanson graulhétoise lors de représentations ; Le sport : Avec la gym ou l'organisation de tournois conviviaux de volley ou de pétanque qui créent du lien entre graulhétois et les habitants des communes voisines.

SA RELATION AVEC SON ENVIRONNEMENT

L'ALG est sous tutelle de Direction de la Jeunesse et des Sports et de l'Agence Nationale pour la Cohésion de Territoire (ANCT) qui définissent le cadre réglementaire des accueils. Elle est adhérente aux Francas et à la Ligue de l'enseignement dont elle partage les valeurs. Ces réseaux permettent des échanges au niveau local, régional, et plus largement d'être actif en défendant les intérêts des Associations d'Education Populaire.

Elle est historiquement très implantée sur son territoire. Elle s'inscrit dans une démarche de projets avec les associations culturelles, sportives, artistiques du territoire graulhétois et de la communauté d'agglomération. Son développement se construit grâce aux institutions et organismes partenaires : la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, la CAF, le FONJEP, le Département, la Région et l'Etat subventionnent l'ALG pour lui permettre de mettre en œuvre ses actions et de proposer des tarifs adaptés aux revenus de la population du territoire.

L'association est forte de 1800 adhérents de Graulhet et d'ailleurs. Leur implication dans le fonctionnement associatif est au cœur de nos préoccupations. De la ruralité aux quartiers politiques de la ville, pour construire ensemble nous avons besoin de l'implication de tous.

LE PROJET DE L'ASSOCIATION

Proposer d'avoir une action en direction des enfants et de la jeunesse, ce n'est pas seulement proposer des animations et/ou des temps de garderie. Cela s'inscrit dans une succession de démarches qui impliquent tout le monde, des membres du CA aux animateurs, des enfants aux familles, dans une réflexion collective, sous-tendue par des valeurs et intentions.

Tout cela se traduit sous la forme de projets, associatifs, éducatifs, pédagogiques qui fixent le cap de ce que nous souhaitons transmettre, partager, et de la manière dont nous voulons accompagner toutes les personnes que nous accueillons et celles avec lesquelles nous sommes en relation.

LE PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION

Le projet éducatif décline le projet de l'association, le sens, les valeurs, les intentions qui doivent traverser chacune de nos actions tant sur le fond que sur la forme.

PREAMBULE

L'Amicale Laïque est une association qui souhaite promouvoir avec force et vigueur toutes les valeurs citoyennes, républicaines et humaines. Notre association s'inscrit dans des valeurs laïques et s'interdit toute discrimination relative à la nationalité, religion, au sexe, ou à l'origine sociale. Elle s'adresse à tous les enfants et a pour objectif, grâce aux actions d'animation qu'elle propose, de les accompagner dans leur devenir de Citoyen.

Loin d'être seule dans cette mission majeure, L'Amicale Laïque souhaite s'ouvrir aux familles, aux institutions, à ses partenaires car c'est ensemble que nous pourrons valoriser toutes les jeunesses et les accompagner dans la construction de leur projet de futur adulte.

Face aux enjeux de notre société actuelle qui doit promouvoir le « bien-vivre ensemble », le rassemblement bienveillant et non le communautarisme, notre projet se décline autour de trois orientations prioritaires.

DEVELOPPER LA RELATION AUX PARENTS.

- Faciliter et animer la rencontre et l'échange avec et entre les parents
- Faciliter le lien entre les parents et le site de scolarisation
- Créer des actions en famille « parents-enfants »
- Réfléchir l'accueil bienveillant et l'accompagnement des parents
- Communiquer avec des outils actuels, lisibles et explicites
- Avoir une culture commune (tenue vestimentaire, langage, compétences)

EDUQUER A LA DIVERSITE

- La diversité des âges
- La diversité des sexes
- La diversité des parcours de vie
- Les diversités des origines et des cultures pour des valeurs communes

PROMOUVOIR LA PLACE DE LA JEUNESSE

- Organiser les passerelles et les complémentarités avec les établissements scolaires et la MJC
- Ouvrir les horizons professionnels
- Développer les Services Civiques sur notre territoire
- Valoriser les jeunes engagés auprès de l'enfance

EVALUATION

Le projet éducatif est évalué annuellement et en commun par le conseil d'administration et les directeurs chargés de le mettre en œuvre. Ces évaluations nous permettent de le faire évoluer pour la période suivante.

LES PROJETS PEDAGOGIQUES DES ACCUEILS DE MINEURS

Une fois les orientations définies au sein du projet éducatif, elles sont traduites concrètement au travers des projets pédagogiques. Il y en a un qui est rédigé pour chacun de nos accueils, chaque maison de l'enfance, chaque camp, chaque centre de loisirs à la Courbe (projet unique pour les petites vacances, projet par tranche d'âge et par équipe pour l'été). Chaque équipe, accompagnée par les directeurs et adjoints, travaille sur ce projet.

Il formalise les objectifs qui découlent du projet éducatif, sur tous les sujets qui sont importants à la mise en place de nos actions. Y sont abordés des thèmes tels que :

- Le contexte
- Les besoins
- Le rythme des enfants
- La relation aux familles
- Le fonctionnement de l'équipe
- L'organisation de la vie quotidienne
- Le projet d'activité
- Le cadre et les moyens
- L'évaluation

LES EQUIPES

Les animateurs de l'ALG sont tous diplômés au minimum avec le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). C'est le Brevet d'entrée pour être animateur vacataire.

S'ils poursuivent dans l'animation, ils peuvent alors passer des diplômes professionnels comme le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Périscolaire), le CPJEPS ou le BPJEPS (Certificats et Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Ce dernier permettant d'assurer des fonctions de direction.

Toujours dans sa volonté de meilleure qualité éducative, l'Association met en place des budgets conséquents de formation afin de permettre à chaque animateur de bénéficier obligatoirement de 10 heures de formation par an soit en :

- Formation interne pendant laquelle des intervenants professionnels apportent des outils comme les compétences psychosociales, la gestion des conflits, la prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)…
- Formation externe avec la participation à des regroupements de professionnels sur les thèmes de l'accueil d'enfants porteurs de handicap, les violences dans le sport, l'autorité éducative, animer un conseil d'enfants, BAFA, Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique…

Cela représente au total 886 heures de formation proposées aux animateurs.

Le cadre des ACM (accueils collectifs de mineurs)

Il s'agit de lieux d'accueil reconnu par le Ministère de l'Education encadré par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

Cet accueil se conforme à une règlementation stricte en terme d'encadrement (variable selon les accueils (péri ou extra-scolaires, âge des enfants, etc.), de diplômes, de sécurité (locaux soumis à inspections diverses).

Les projets d'animations et de vie quotidienne

Quelle que soit la nature des accueils, la palette d'animations proposées est très variée : activités culturelles, sportives, artistiques, informatiques en passant par le numérique. Les actions peuvent s'inscrire dans une durée plus ou moins longue (plusieurs mercredis, soirs ou journées de vacances).

Quoi qu'il en soit, si l'animation peut apparaître (vue de l'extérieur ou pour les enfants) comme une fin en elle-même, pour les équipes et pour les membres de l'association elle est bien plus que ça. Au travers de celle-ci les objectifs de l'association s'expriment.

De même, l'organisation de la vie quotidienne n'est pas élaborée au hasard, mais pour permettre d'être au plus près des besoins et du rythme des enfants.

REMERCIEMENTS

Sans les militants bénévoles qui l'ont créée ou qui l'animent, sans les Graulhétois qui l'accompagnent, l'Amicale Laïque ne serait pas. Elle doit aussi beaucoup aux interventions, parfois déterminantes, d'organismes ou d'associations, et notamment :

- les associations graulhétoises :
  - Culturelles, artistiques et de découverte (Pêche, Baptême de l'air…),
  - Sportives (Foot, Handball, Tir à l'arc, Escalade, Tennis de table, Vélo Club…),
- l'association Les Bonnes Vacances,
- Association Arc-En-Ciel,
- l'association de Prévention des Risques Sociaux (A.P.R.S),
- la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) et son Centre Social de Graulhet,
- la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées,
- le Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (C.E.M.E.A.),
- le Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.P.P),
- le C.M.C.A.S. (Comité social E.D.F.),
- le comité départemental de rugby,
- les entreprises, commerçants et artisans de Graulhet,
- le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (C.G.E.T.),
- la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, l'ensemble de ses services, ses communes et ses centres de loisirs,
- la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population du Tarn - Pôle Sports, Jeunesse et Vie Associative,
- le Département du Tarn,
- la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (D.D.T.E.F.P.),
- le Dispositif Local à l'Accompagnement du Tarn (D.L.A.),
- l'Education Nationale,
- les E.H.P.A.D (Etablissements Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes),
- la Fédération des Œuvres Laïques, U.S.E.P. et U.F.O.L.E.P.,
- le Fonds de Coopération de la Jeunesse (F.O.N.J.E.P.),
- le Foyer Léo Lagrange,
- les FRANCAS du Tarn et d'Occitanie,
- la Jeunesse au Plein Air (J.P.A.),
- la Dépêche du Midi, Le Journal d'Ici, Le Tarn Libre, Rd'autan, 100% radio…
- la Maison des Jeunes et de la Culture,
- la Mission Locale,
- la Municipalité de Graulhet et l'ensemble de ses services,
- la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord,
- le Pôle Emploi,
- la Régie Communautaire de l'Eau et l'Assainissement Collectif du Bassin Graulhétois,
- la Région Occitanie, Pyrénées-Méditerranée,
- les Services de Gendarmerie et des Pompiers,
- le Sporting Club Graulhétois, sections : Basket, Natation, Rugby,…
- et aux Membres bienfaiteurs que nous remercions…

Amicale Laïque de Graulhet

NOS PARTENAIRES

LES FÉDÉRATIONS AUXQUELLES NOUS ADHÉRONS

Amicale Laïque de Graulhet
28 rue Anatole France - BP 143
81304 Graulhet cedex
Tél : 05.63.42.09.60
E-mail : amicalelaique.graulhet@wanadoo.fr
Site internet : www.lamicale.fr
Blog : www.amicale-graulhet.fr
: Amicale Laïque de Graulhet